

Éducation et Apprentissage de la petite enfance Manitoba

Été 2024

À l'intérieur :

Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance



Mise à jour sur l'enseignement de la maternelle à la 12^e année



Annonces ministérielles



Message du sous-ministre

Je tiens à exprimer mon appréciation et ma gratitude pour le travail extraordinaire et les efforts de chacune et chacun pour soutenir les enfants et les élèves afin qu'ils puissent s'épanouir dans la vie. Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba continue de progresser vers notre vision selon laquelle tous les enfants et les jeunes – de chaque région du Manitoba et de tous les milieux – comptent, ont un sentiment d'appartenance, sont respectés, réussissent et sont en sécurité. L'investissement que nous faisons dans nos enfants et nos élèves à chaque étape de leur parcours d'apprentissage est un investissement dans l'avenir.

Le Ministère travaille sur de nombreuses priorités qui visent à améliorer les résultats scolaires pour toutes et pour tous. Notre engagement consiste à améliorer le développement éducatif des enfants du Manitoba dès leur plus jeune âge. Nous continuerons de soutenir les professionnelles et professionnels des services de garde d'enfants, d'augmenter le nombre de places en garderie et de collaborer avec les intervenantes et les intervenants à l'élaboration d'une stratégie globale de main-d'œuvre en garderie pour la province. Dans le cas des écoles, le Ministère travaille avec des intervenants à la mise en place d'un programme de nutrition universellement accessible dans chaque école publique, à l'investissement dans la réduction de la taille des classes au cours des années d'études primaires, à l'augmentation de la participation des élèves, à la priorisation de meilleurs résultats pour les élèves autochtones et à l'appui des programmes en français.

Je souhaite à toutes nos écoles et communautés d'apprentissage des jeunes enfants de passer un été sécuritaire et agréable. Que cet été vous apporte beaucoup de joie et de bons souvenirs.

Je souhaite à la promotion de 2024 beaucoup de succès dans votre chemin de vie.

Brian O'Leary

Sous-ministre

Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba

Deux projets de loi ont été déposés au cours de la session de la Législature

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a actuellement deux projets de loi à l'Assemblée législative du Manitoba. Ils ont tous deux été déposés le 13 mars 2024.

Le projet de loi 18, la Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants, permet au ministre d'accorder des subventions directement aux établissements publics d'enseignement postsecondaire d'apprentissage à l'appui des programmes de formation en éducation de la petite enfance. La Loi modifiant la Loi sur la garde d'enfants a reçu la sanction royale le 4 juin 2024 et est entrée en vigueur le jour de sa sanction.

Le projet de loi 21, la Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques, garantira que les enfants peuvent fréquenter l'école dans la division scolaire dans laquelle ils vivent avec un adulte responsable, même s'il n'y a pas eu de transfert légal de la tutelle. Cette modification clarifierait également le droit des résidents et résidentes temporaires d'envoyer leurs enfants à l'école publique de leur quartier.

Les modifications proposées réduiront également l'âge de la scolarité obligatoire de sept à six ans et l'âge auquel les enfants ont le droit de fréquenter l'école, de six à cinq ans, afin qu'elles soient mieux harmonisées avec les pratiques des divisions scolaires et du reste du Canada.

Le projet de loi 21 est en attente d'une deuxième lecture; toutefois, ce projet de loi ayant été désigné parmi quatre, celui-ci n'évoluera pas avant la session d'automne. La désignation est une tactique procédurale qui peut être utilisée par les partis d'opposition pour retarder l'évolution d'un projet de loi.



Engagements en matière de garde des jeunes enfants selon le budget du Manitoba 2024

Le 2 avril 2024, le gouvernement du Manitoba a annoncé le [Budget de 2024](#), qui prévoit des fonds supplémentaires pour soutenir les familles et notre secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Les engagements spécifiques identifiés sont les suivants :

- Un soutien pour créer de nouvelles places de garde d'enfants et pour les coûts d'exploitation associés, y compris des subventions de démarrage ponctuelles pour de nouveaux projets d'immobilisations pour les enfants d'âge scolaire soutenant 1 980 places;
- Une augmentation de cinq pour cent des subventions de fonctionnement de base pour tous les établissements de garde d'enfants financés, y compris les garderies et les garderies à domicile;
- Un financement supplémentaire pour soutenir l'augmentation des salaires des professionnelles et professionnels des services de garde d'enfants;
- Une expansion des services de garde d'enfants à 10 \$ par jour aux journées non scolaires pour les enfants d'âge scolaire.

Le Budget de 2024 prévoit également un soutien pour la santé des enfants, des familles et des collectivités, y compris la création de plus de 40 nouveaux centres d'apprentissage et de garde d'enfants qui seront situés dans les écoles et sur les campus des établissements d'enseignement postsecondaire, ainsi que le soutien de projets d'expansion avec des partenaires communautaires.

Programme de prévention de la maltraitance envers les enfants du Centre canadien de protection de l'enfance « Priorité Jeunesse »

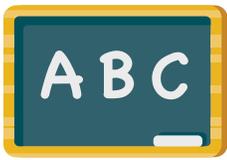
Le Ministère a établi un partenariat avec le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) pour offrir un programme de formation en ligne sur la prévention des abus sexuels à l'égard des enfants à l'intention de tout le personnel des services de garde d'enfants du Manitoba qui travaille au sein de programmes autorisés pour les enfants en bas âge, les enfants d'âge préscolaire, les enfants d'âge scolaire et dans les garderies à domicile. Le programme vise à créer un modèle pour les éducatrices et éducateurs des jeunes enfants afin de les aider à détecter et à prévenir la violence envers les enfants au Canada.

À compter du 9 mai 2024, le programme de formation donnera accès à un ensemble de matériel de cours en ligne ainsi qu'à des ressources numériques et imprimées pour les aider à repérer les signes de violence chez les enfants de 12 ans et moins. À la fin de cette nouvelle formation obligatoire, les professionnelles et professionnels des services de garde d'enfants du Manitoba seront mieux équipés avec les connaissances et les outils nécessaires pour atténuer de façon proactive le risque de violence faite aux enfants.

Le programme comprendra le programme de certificat de prévention des abus sexuels à l'égard des enfants « Priorité Jeunesse », présenté en huit modules en ligne, ainsi que le cours en ligne intitulé « Priorité Jeunesse : Notions de base sur la protection des enfants contre les abus sexuels » et une variété de ressources imprimées qui seront distribuées gratuitement aux garderies et aux fournisseurs de services de garde à domicile.

La formation sur la prévention de la maltraitance des enfants a été élaborée dans le cadre d'un partenariat entre le Centre canadien de protection de l'enfance, la province du Manitoba et le gouvernement du Canada, grâce à un financement fourni dans le cadre de l'Entente pancanadienne Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Consultez le [communiqué](#) de la province du Manitoba pour en savoir plus sur cette annonce.



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance

(suite)

Main-d'œuvre EJE – Mobilisation, recrutement et sensibilisation du personnel

Le 3 mai 2024, le Canada et le Manitoba ont annoncé une augmentation du financement pour soutenir les activités d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et les salaires du personnel pour toutes les places autorisées et financées pour les enfants en bas âge, les enfants d'âge préscolaire, les enfants d'âge prématernelle et les enfants d'âge scolaire. Cela comprend une contribution financière totale de 8,97 millions de dollars pour une augmentation de 5 % des subventions de fonctionnement de base, à compter du 1^{er} avril 2024, et un autre financement total de 10,9 millions de dollars pour appuyer une augmentation du supplément à la grille salariale, à compter du 1^{er} juillet 2024. Ce supplément à la grille salariale prévoit une augmentation de 2,75 % de l'ensemble des revenus reçus par un établissement et soutient une augmentation de 2,75 % du *point de départ et des salaires cibles* de la grille salariale du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

En vertu de l'Accord entre le Canada et le Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, le Ministère procède actuellement à un examen exhaustif du cadre sur les salaires et les avantages sociaux pour la main-d'œuvre du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Cet examen vise à élaborer une approche qui améliore les efforts de recrutement et de maintien du personnel, maintenant et à l'avenir.

[Pour en savoir plus sur cette annonce, consultez le communiqué de presse de la province du Manitoba.](#)

Mise à jour sur l'accroissement du nombre de places en service de garde et les nouveaux établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Manitoba

Depuis février 2024, le Ministère a appuyé l'ouverture de deux nouvelles garderies au Manitoba et d'autres en cours de route :

26 février 2024 :

- Municipalité rurale de Taché – Lorette

28 février 2024 :

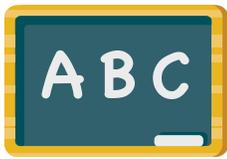
- Municipalité rurale de Ritchot – Saint-Adolphe

Chaque établissement a été construit dans le cadre du Projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués, qui offre une approche de collaboration avec les municipalités et les collectivités des Premières Nations pour construire des garderies de haute qualité selon des échéances accélérées et dans des régions où les besoins en matière de garde d'enfants ont été démontrés. Chaque établissement sera autorisé pour 74 places.

Pour plus amples renseignements sur les nouveaux établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et l'accroissement du nombre de places, voir : <https://www.manitoba.ca/education/childcare/resources/spacecreation.fr.html>.

De la part de notre équipe à la vôtre....

en reconnaissance de la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants, proclamée la semaine du 28 avril au 4 mai 2024, nous vous remercions pour votre dévouement continu aux soins et à l'éducation des plus jeunes apprenants au Manitoba!



Consultations régionales pour un cadre politique en matière d'éducation autochtone – Engagement pour le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

En 2023, dans l'esprit de la vérité et de la réconciliation, la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et la Division de l'excellence autochtone explorent des façons d'élaborer un cadre politique en matière d'éducation de la petite enfance autochtone pour le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.

En février 2024, des invitations à participer ont été distribuées à plus de 40 établissements tels que des garderies, des garderies à domicile, des prématernelles et des garderies pour enfants d'âge scolaire dirigés, détenus et exploités par des personnes autochtones dans l'ensemble du Manitoba.

Entre mars et avril 2024, trois consultations régionales de deux jours ont eu lieu à Winnipeg, à Brandon et à The Pas, qui comprenaient 26 directrices et directeurs de garderies et éducatrices et éducateurs des jeunes enfants, six Aînés et gardiens du savoir, la sous-ministre adjointe de la Division de l'excellence autochtone Jackie Connell, la directrice de la Division de l'excellence autochtone Helen Robinson-Settee, la directrice adjointe de la Division de l'excellence autochtone Dawn Wood, la coordonnatrice des écoles communautaires Melissa Brown et les membres de l'équipe de projet Yvonne Kipling et Dina Ducharme.

Trois séances virtuelles supplémentaires ont été tenues avec des établissements à Churchill, à Selkirk et à Sainte-Anne pour les personnes qui n'ont pas pu assister aux séances en personne.

Les séances d'engagement ont porté sur les quatre questions directrices suivantes :

Question n° 1 : Que signifie l'inclusion autochtone pour vous?

Question n° 2 : À quoi ressemble un système d'apprentissage et de garde de la petite enfance autochtone inclusif?

Question n° 3 : Comment pouvons-nous faire en sorte qu'un système inclusif autochtone soit mis en place dans les programmes d'apprentissage et de garde de la petite enfance?

Question n° 4 : Comment saurons-nous que nous sommes sur la bonne voie?

Dans l'esprit de la vérité et de la réconciliation, commencer notre voyage d'une bonne manière comprenait l'ouverture de chaque séance d'engagement avec une cérémonie du calumet, une chanson d'honneur, de la fumée, des prières d'ouverture et des cercles de parole. Les engagements se terminaient par un cercle de partage et des prières de clôture.



Jackie Connell, sous-ministre adjointe de l'excellence autochtone, Dawn Wood, directrice adjointe de l'excellence autochtone, Dina Ducharme, conseillère en excellence autochtone, Yvonne Kipling, analyste principale des programmes, aînée Helen Saunders, et gardien du savoir Kevin Tacan, dans un cercle de partage avec des directeurs et des fournisseurs de services de garde d'enfants dirigés par des Autochtones à la consultation régionale tenue à Brandon, au Manitoba, du 19 au 20 mars 2024.

Consultation régionale de Brandon, les 19 et 20 mars 2024 : Un cercle de parole a eu lieu avec des services de garde d'enfants dirigés par des personnes autochtones, des garderies à domicile, la personne à la tête de la direction du programme Aboriginal Head Start et les éducatrices et éducateurs de la petite enfance, le personnel des Premières Nations des programmes d'apprentissage et de garde de la petite enfance, ainsi que les personnes suivantes : Helen Saunders, Aînée; Kevin Tacan, gardien du savoir; Dina Ducharme, cheffe de projet; Jackie Connell, sous-ministre adjointe de la Division de l'excellence autochtone; Dawn Wood, directrice adjointe de la Division de l'excellence autochtone; et Yvonne Kipling, analyste principale de programme.

Voici quelques-uns des commentaires formulés par des personnes participantes lors de l'évaluation de leur expérience des séances d'engagement :

« De l'espoir pour l'avenir et pour les générations à venir. » – Participant(e) de Winnipeg

« Je travaille en garderie depuis longtemps; nous attendons depuis longtemps que cela se produise. » – Participant(e) de The Pas

« Je me réjouis pour mes petits-enfants. » – Aîné(e) de Brandon

Les mots utilisés pour décrire leurs sentiments à l'égard du cadre dans le secteur des services de garde d'enfants comprenaient « espoir », « enthousiasme », « une nouvelle vision », « bonheur » et « confiance ». Les participantes et participants étaient visiblement émus lorsqu'ils ont parlé de ce qu'ils pensaient de « nos façons d'être perçus dans les services de garde de la petite enfance ». « On nous voit. »



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance

(suite)

Consultation régionale de Winnipeg, les 21 et 22 mars 2024 : Un cercle de parole a été organisé avec des garderies dirigées par des personnes autochtones, des garderies à domicile, des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants, des membres de conseils d'administration de garderies, ainsi que les personnes suivantes : Olga Rusnak, Aînée; Mary Wilson, Aînée et gardienne du savoir; Dina Ducharme, cheffe de projet; et Yvonne Kipling, analyste principale de programme.



Mary Wilson, Aînée, Dina Ducharme, conseillère en excellence autochtone, et Yvonne Kipling, analyste principale des programmes, dans un cercle de partage avec des dirigeants et des fournisseurs de services de garderie familiale dirigés par des Autochtones lors d'une consultation régionale auprès des établissements de garde d'enfants autorisés dirigés par des Autochtones, tenue à Winnipeg, au Manitoba, du 21 au 22 mars 2024

Sensibilisation dans les collectivités du Manitoba

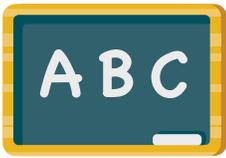
Le Ministère sensibilise davantage les gens aux possibilités de carrière actuelles et à venir dans le secteur de l'éducation de la petite enfance dans les régions rurales du Manitoba. Parallèlement à une récente campagne de sensibilisation multimédia dans diverses collectivités rurales et du nord de la province, le personnel a continué à assister à des foires locales de carrières, notamment au symposium sur les carrières de Brandon, les 23 et 24 avril, à la foire régionale des carrières Lord Selkirk, le 1^{er} mai 2024 et à la foire Career Fair Canada au Centre des congrès de la Banque Royale du Canada, le 12 juin 2024.

Pour demander la participation de représentantes et représentants du Ministère à votre prochain salon ou événement professionnel, envoyez un courriel à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance à cdcinfo@gov.mb.ca.

Apprenez-en davantage sur une carrière dans l'apprentissage et la garde de la petite enfance à la [page Carrières dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants](#).



Mario Gordon, directeur, Développement de la main d'œuvre, Monique Lubkiwski, coordonnatrice des services de garde, et Robyn Frost, coordonnatrice des services de garde



Mises à jour concernant l'apprentissage et la garde de la petite enfance

(suite)

Le projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués remporte la récompense « Projet de l'année » du Project Management Institute

Le 25 avril, le projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués a été nommé projet de l'année 2024 par le Project Management Institute du Manitoba. Cette initiative est le fruit de la créativité de fonctionnaires de cinq ministères, qui ont établi des partenariats avec l'industrie et d'autres ordres de gouvernement, y compris avec l'équipe dynamique et passionnée de l'investissement de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants : Pam Wever, Janelle Blaikie, Larissa Zacharuk, Kelly Punzalan et Lily Mallard, PMP®.

Pour accepter ce prestigieux prix d'excellence en gestion de projet, le personnel du Ministère et les partenaires du projet se sont réunis à The Leaf pour le 30^e gala annuel du Project Management Institute, le 25 avril 2024.

À titre de projet gagnant, un don de 1 000 \$ a été fait au nom de la province du Manitoba à Centraide de Winnipeg. Pour en savoir plus sur le prix ou sur le projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués et les ouvertures à venir des établissements, visitez [la page du projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués](#).

Le projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués remporte la récompense « Projet de l'année » du Project Management Institute

Le 25 avril, le projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués a été nommé projet de l'année 2024 par le Project Management Institute du Manitoba. Cette initiative est le fruit de la créativité de fonctionnaires de cinq ministères, qui ont établi des partenariats avec l'industrie et d'autres ordres de gouvernement, y compris avec l'équipe dynamique et passionnée de l'investissement de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance : Pam Wever, Janelle Blaikie, Larissa Zacharuk, Kelly Punzalan et Lily Mallard, PMP®.

Pour accepter ce prestigieux prix d'excellence en gestion de projet, le personnel du Ministère et les partenaires du projet se sont réunis à The Leaf pour le 30^e gala annuel du Project Management Institute, le 25 avril 2024.

À titre de projet gagnant, un don de 1 000 \$ a été fait au nom de la province du Manitoba à Centraide de Winnipeg. Pour en savoir plus sur le prix ou sur le projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués et les ouvertures à venir des établissements, visitez [la page du projet d'établissements de garde d'enfants préfabriqués](#).



Renouvellement du programme d'études : Sciences et arts industriels de la maternelle à la 10^e année

La Direction de l'apprentissage et des résultats, en collaboration avec le Bureau de l'éducation française, renouvelle le programme d'études en sciences de la maternelle à la 10^e année et le programme d'études en arts industriels pour les classes du niveau d'études intermédiaires et secondaires.

Le programme d'études en sciences renouvelé de la maternelle à la 10^e année sera mis à l'essai en septembre 2024. La phase pilote sera suivie d'une année de mise en œuvre volontaire au cours de l'année scolaire 2025-2026, et d'une mise en œuvre complète au cours de l'année scolaire 2026-2027.



Conseillers de la section du programme d'études technologiques du secondaire qui discutent avec des enseignants lors d'une réunion consultative récente.

Le programme d'études en sciences renouvelé, guidé par le [cadre d'apprentissage](#) du Manitoba, remplacera le programme d'études actuel vieux de 20 ans. Le programme d'études renouvelé :

- est équitable, pratique, pertinent et inclusif des perspectives autochtones;
- est axé sur le renforcement des compétences globales des personnes apprenantes du Manitoba;
- est basé sur la recherche et la consultation dans la pédagogie scientifique, l'enseignement, l'apprentissage et les programmes d'études;
- incorpore les contributions des consultations tenues avec de nombreux partenaires du système d'éducation, y compris la Direction du soutien à l'inclusion et la Division de l'excellence autochtone au sein du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, ainsi que les comités consultatifs et d'élaboration du programme d'études (plus de 100 séances d'engagement auprès d'individus participant à titre d'intervenants et de détenteurs de droits autochtones ont été réalisées).

Ce printemps, le comité de renouvellement du programme d'études des arts industriels poursuit son travail passionnant de renouvellement du programme d'études des arts industriels, mis en place il y a 40 ans, pour les classes du niveau d'études intermédiaires et celui mis en place il y a 15 ans pour les classes du niveau d'études secondaires. Le comité est composé d'enseignantes et enseignants et de partenaires de partout au Manitoba, ainsi que de membres du personnel du Ministère faisant partie de la Division de l'excellence autochtone et de la Direction du soutien à l'inclusion. Le programme renouvelé aidera à s'assurer que les personnes apprenantes du Manitoba sont préparées aux carrières et aux défis de l'avenir.

Le comité effectue des recherches et discute de la structure, des résultats d'apprentissage communs et des mises à jour de noms, y compris des réflexions sur le mot « industriel ». Ce travail important est lié à l'engagement du Ministère envers la vérité et la réconciliation.

Les conseillères et conseillers de la section des technologies au secondaire discutaient avec le personnel enseignant lors d'une récente réunion de consultation.

Coordonnées : curr_dev@gov.mb.ca



Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation

Six intervenantes et intervenants du milieu de l'éducation ont reçu le Prix du Manitoba pour l'excellence en éducation en reconnaissance de leur impact positif et important sur l'apprentissage et le perfectionnement des élèves au Manitoba. Les prix récompensent les membres du personnel enseignant et les individus qui se distinguent comme chefs de file de leur école dont les pratiques éducatives exceptionnelles ont des effets profonds et durables sur le rendement, l'engagement et le bien-être des élèves.

Le 19 avril 2024, le ministre Nello Altomare a organisé une réception de remise des prix au palais législatif et a décerné les prix aux lauréates et lauréats suivants :

- **Prix d'excellence en enseignement :**
 - Saul Correia, Collège Churchill, Division scolaire de Winnipeg
 - Mirosława Demko, École Ralph Brown, Division scolaire de Winnipeg
 - Tara Tuchscherer, École St. James Collegiate, Division scolaire St. James-Assiniboia
- **Prix du nouvel enseignant exceptionnel :**
 - Rachel Robinson, École Victor Mager, Division scolaire Louis Riel
- **Prix du chef de file exceptionnel en milieu scolaire :**
 - Karen Duffield, École Shamrock, Division scolaire Louis Riel
- **Prix du premier ministre pour l'excellence en éducation :**
 - Rebecca Okemow, École communautaire de Strathclair, Division scolaire de Park West

Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter [le communiqué de presse](#).

Ressources du Centre canadien de protection de l'enfance envoyées aux écoles

En avril, des affiches et des cartes d'information en format de poche ont été distribuées aux écoles accueillant des élèves de la 7^e à la 12^e année au nom du Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) pour partager de l'information au sujet de leur site Web [AidezMoiSVP.ca](https://aidezmoisvp.ca). Le CCPE est un organisme de bienfaisance national voué à éliminer l'exploitation et les abus sexuels d'enfants par le biais de programmes, de ressources et de services destinés aux familles canadiennes, aux membres du personnel éducateur, aux organismes de service à l'enfance, aux forces policières du Canada et à d'autres intervenants.

Au cours de la dernière année, le CCPE a géré plus de 4 200 demandes de soutien de la part de jeunes, de familles et de fournisseurs de services de garderie au Canada. L'une des principales raisons pour lesquelles les jeunes sollicitent de l'aide est de savoir si une image ou une vidéo intime d'eux est partagée en ligne. [AidezMoiSVP.ca](https://aidezmoisvp.ca) est un portail qui permet aux jeunes d'accéder à des services de soutien pour les aider à franchir les prochaines étapes s'ils sont victimes de cyberviolence sexuelle, ainsi qu'à trouver des ressources et plus de renseignements sur la cyberviolence sexuelle. Pour de plus amples renseignements sur les ressources et les services de soutien, veuillez consulter le site Web du CCPE au <https://protectchildren.ca/fr/>.

Coordonnées : ISBinfo@gov.mb.ca



La collection de documents en médias substitués fournit des renseignements accessibles aux élèves du Manitoba

Alors que le [Règlement sur la norme en matière de renseignements et de communication accessibles](#) est entré en vigueur pour toutes les écoles du Manitoba en mai 2024, on rappelle aux écoles qu'elles ont accès à des documents en médias substitués par l'entremise du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.

Des documents en médias substitués sont disponibles pour les élèves qui sont dans l'incapacité d'accéder à des documents imprimés en raison d'une déficience perceptuelle, définie comme suit :

- une déficience grave ou totale de la vue ou de l'ouïe ou l'incapacité d'orienter le regard;
- l'incapacité de tenir ou de manipuler un livre (handicap physique);
- une déficience liée à la compréhension (trouble d'apprentissage).

La [collection de documents en médias substitués](#) offre un soutien éducatif aux élèves du Manitoba ayant une déficience perceptuelle en prêtant des documents imprimés produits sous forme de médias substitués, notamment des textes en braille, en gros caractères, en version électronique (ePub, PDF, Word), des livres audio (téléchargement MP3 ou CD) et une sélection de livres vidéo en langue des signes américaine. Ces ressources fournissent aux élèves le média substitut et accessible dont ils ont besoin pour leur permettre d'accéder à des documents imprimés et de participer à tous les programmes éducatifs.

La collection comprend des textes scolaires, avec quelques documents de lecture supplémentaires également disponibles. Lorsqu'un article demandé n'est pas disponible dans la collection sur place, une recherche est effectuée pour voir si le titre est disponible dans une autre collection de médias substitués. S'il n'est pas disponible, la production interne de la ressource sera envisagée. Les documents sont disponibles en français et en anglais.

Les documents sont gratuitement envoyés aux écoles et retournés à partir de celles-ci; ils sont ensuite prêtés pour toute l'année scolaire, ou toute partie de celle-ci, aux élèves admissibles fréquentant des écoles au Manitoba. Les élèves doivent s'inscrire à la collection des médias substitués, en utilisant soit le [formulaire d'inscription en ligne](#) (l'identifiant et le mot de passe de l'enseignante-ressource ou de l'enseignant-ressource sont requis) ou le [formulaire en version imprimée](#). Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web de la collection de documents en médias substitués au <https://www.edu.gov.mb.ca/m12/sfs/index.html>.

COORDONNÉS

Téléphone : 204 945-7722

Sans frais au Manitoba : 1 800 282-8069, poste 7722

Courriel : jsbafc@gov.mb.ca



Rappel : Des ressources en ligne disponibles à portée de main

Ressources en ligne pour les éducatrices et éducateurs du Manitoba

Le site Web des ressources en ligne pour les éducatrices et éducateurs du Manitoba (en anglais seulement) présente plusieurs ressources en ligne accessibles au personnel éducateur ainsi qu'aux élèves de la maternelle à la 12^e année à l'école et à la maison, notamment les suivantes :

- Britannica Online K-12 School Edition (y compris les packs de lancement d'ImageQuest et d'enseignement de la science)
- Gale in Context : Canada
- Office national du film – CAMPUS
- Criterion sur demande
- Can-Core K-12 School Edition
- Curio – contenu de CBC/Radio-Canada

Ces ressources offrent au programme d'études de la maternelle à la 12^e année du Manitoba du matériel pertinent sous forme d'articles, de vidéos, d'images, de clips audio, de sources primaires et plus encore, en mettant l'accent sur le contenu canadien et les thèmes autochtones.

Grâce à diverses fonctionnalités d'accessibilité et options linguistiques, le contenu peut être adapté aux besoins d'apprentissage uniques de chaque élève. Cette ressource propose une option sécuritaire aux élèves qui accèdent au contenu en ligne tout en améliorant leurs compétences en littératie, en recherche et en citoyenneté numérique.

Du contenu en français est disponible, et bon nombre des ressources offrent la possibilité d'effectuer des recherches sur un site spécialisé en français. Pour obtenir plus de ressources en français, veuillez consulter <https://dref.mb.ca/>.

Le site Web des ressources en ligne pour les éducatrices et éducateurs du Manitoba peut être consulté à l'adresse suivante (en anglais seulement) : <https://mbcsc.edu.gov.mb.ca/onlineresources/>.

Toutes les demandes de renseignements concernant les ressources en ligne pour le personnel éducateur du Manitoba peuvent être envoyées à ORMEinfo@gov.mb.ca.

Bibliothèque des tests numériques de Pearson

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba s'est également engagé à souscrire un abonnement de trois ans (2023-2026) à la [bibliothèque de tests numériques \(le DAL\) de Pearson Clinical Assessment](#), qui est accessible à toutes les divisions scolaires du Manitoba et au Centre de ressources éducationnelles des Premières Nations du Manitoba.



L'accès à la bibliothèque de tests numériques facilite l'identification précoce des besoins d'apprentissage des élèves partout au Manitoba. La ressource comprend une composante d'évaluation interactive et une composante de notation, et offre plus de 40 ressources et outils d'évaluation, que ce soit en salle de classe ou en milieu clinique, en anglais et en français. Une formation à l'utilisation des outils est disponible.

Veuillez contacter l'administrateur des services aux élèves de votre division pour accéder au DAL.



Le Certificat canadien d'éducation des adultes

Nous sommes ravis de vous faire part d'une mise à jour concernant le plan du Manitoba pour la transition des tests GED au nouveau Certificat canadien d'éducation des adultes (CCEA), comme annoncé dans un [communiqué de presse](#) publié en février 2024.

La norme d'évaluation du CCEA a été validée par une étude de référencement de normes basée sur un échantillon représentatif d'élèves de 11^e année, âgés de 16 à 17 ans, reflétant la diversité géographique, socio-économique, linguistique, académique et de genre des populations au Canada. Les élèves de plusieurs divisions scolaires du Manitoba ont participé à l'étude, ce qui a permis de s'assurer que les expériences des élèves du Manitoba sont prises en compte dans les normes de pointage.

L'évaluation du CCEA consiste en des tests dans des matières dans les deux langues officielles et comporte un contenu qui reflète culturellement la diversité du Canada et des Autochtones. Le CCEA maintient une structure semblable à celle du GED, axée sur cinq matières clés (lecture, écriture, études sociales, mathématiques et sciences). Le document [Objectifs d'évaluation et plan d'ensemble par matière](#) ainsi que des modèles de tests du CCEA pour chaque matière peuvent être consultés sur le site Web [des diplômes canadiens d'études des adultes](#) (en anglais seulement).

Les Manitobaines et Manitobains qui ont déjà effectué certains tests GED peuvent demander à ce que ces tests soient reconnus par le CCEA jusqu'en mai 2027.

Les candidates et candidats qui réussissent les cinq tests du CCEA peuvent être admissibles à un certificat d'équivalence du cours secondaire délivré par la Direction de l'apprentissage et de l'alphabétisation des adultes du ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation du Manitoba. Le certificat est un diplôme d'emploi qui répond aux exigences en matière d'études de nombreux employeurs. Les adultes du Manitoba qui désirent obtenir un diplôme d'études secondaires peuvent visiter un centre d'apprentissage pour adultes.

Pour obtenir des renseignements à jour sur le CCEA au Manitoba, consultez <https://www.edu.gov.mb.ca/all/ged/caec.html>.

Coordonnées : all@gov.mb.ca

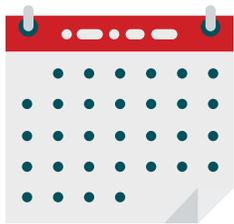
Conférence sur le Cadre de leadership scolaire du Manitoba

Le 28 mai 2024, le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance a tenu la Conférence sur le cadre de leadership scolaire du Manitoba : **Les dirigeants scolaires ont beaucoup d'importance : le leadership qui favorise l'apprentissage et le bien-être des élèves**. Plus de 235 participants ont exploré le Cadre pour en approfondir leur compréhension, et ont réfléchi à la question « En tant que dirigeant scolaire, dirigeant d'une division scolaire ou partenaire en éducation, comment pourrais-je utiliser le *Cadre de leadership scolaire du Manitoba* afin de renforcer mon apprentissage professionnel ou d'appuyer le développement du leadership scolaire des autres? »

Pendant la conférence, Steven Katz, un leader éclairé notable en éducation, et Evelyn Giannopoulos, directrice adjointe de l'Upper Grand District School Board en Ontario, ont prononcé le discours principal. Ils ont parlé de l'importance pour les dirigeants scolaires de se pencher sur leur contexte local et de réfléchir à leur impact sur l'apprentissage et le bien-être des élèves.

Une vidéo d'élèves, *Diriger l'apprentissage : Réflexions des élèves sur le leadership scolaire*, a été présentée à la conférence. La vidéo donne un aperçu des réflexions des élèves sur les qualités d'un directeur d'école efficace, sur ce qui leur donne le sentiment d'être valorisés, respectés et en sécurité à l'école, et sur ce qui favorise leur apprentissage.

Le matériel et les ressources de la Conférence sur le Cadre de leadership scolaire du Manitoba, y compris la vidéo d'élèves, sont maintenant disponibles aux dirigeants d'école et du système scolaire. Vous les trouverez au lien suivant : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/clsm/index.html>.



Annonces ministérielles

Mises à jour sur les dirigeants

Nouveau sous-ministre adjoint au Bureau de l'éducation française (BEF)

René Déquier se joindra au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba à titre de sous-ministre adjoint du Bureau de l'éducation française (BEF), à compter du 15 août 2024.

Actuellement directeur général adjoint à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), René apporte une richesse de connaissances et d'expertise à son nouveau rôle. Son expérience et son dévouement à soutenir le développement des élèves et des éducatrices et éducateurs auront certainement des effets positifs sur l'éducation en français et sur la communauté francophone en général.

Lilibeth Pasa rejoint la Division de la réussite scolaire et de l'inclusion

Lilibeth Pasa s'est jointe à la Direction de l'amélioration continue en tant que gestionnaire de l'équipe des données et de l'analyse le 8 avril 2024. Elle supervisera le travail de la section des données et de l'analytique. Avant son entrée en poste à la Direction de l'amélioration continue, Lilibeth a été analyste économique et statistique principale au ministère des Familles, où elle a dirigé la stratégie de réduction de la pauvreté du Ministère.

Serif Akinlabi rejoint la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Serif Akinlabi (prononcé Sherif) s'est joint à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance en tant que gestionnaire des services comptables le 20 février 2024. Il nous rejoint avec plus de 10 ans d'expérience dans le secteur privé, la gestion des systèmes d'information, la planification financière, l'analyse et la communication des rapports, la gestion de trésorerie, et la mise en œuvre de SAP.

Cees de Vries se joint à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Cees de Vries s'est joint à la Direction des opérations provinciales en tant que responsable de la Section de l'amélioration de la qualité et l'élaboration des programmes. Cees compte 23 ans d'expérience au sein du ministère des Familles et possède un grand bagage en matière d'élaboration de politiques et de programmes de services sociaux.

Brigitte A'Bear revient à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

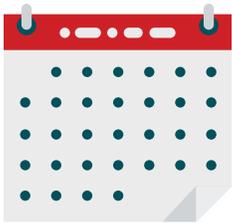
Brigitte A'Bear est revenue à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance en tant que gestionnaire en allocation pour la garde d'enfants à compter du 15 avril 2024. Brigitte compte 12 ans d'expérience dans le cadre de programmes d'allocations, avec des périodes de travail précédentes au sein de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et du ministère des Familles.

Le Programme d'allocations pour la garde d'enfants se joint à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

À compter du 2 avril 2024, le Programme d'allocations pour la garde d'enfants s'est joint à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance en tant que section au sein de la Direction de la responsabilisation et des rapports financiers.

Bien que le financement et l'administration du Programme d'allocations pour la garde d'enfants aient été une fonction de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance et du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, la Division de la prestation de services dans les communautés du ministère des Familles du Manitoba, jusqu'à maintenant, a continué d'assumer la responsabilité de la prestation de ces programmes et des services à la clientèle. Cette transition stimulante réunira tous les secteurs de notre programme afin de mieux aider les garderies à répondre aux besoins des enfants et des familles.

L'équipe du Programme d'allocations pour la garde d'enfants continuera d'être située au premier étage, au 114, rue Garry, à Winnipeg.



Le Mois de la Fierté – juin 2024

La vision du Ministère est de favoriser des environnements d'apprentissage accueillants, sécuritaires et respectueux où tous les enfants et les jeunes comptent, ont un sentiment d'appartenance, sont respectés, réussissent et sont en sécurité. Le Ministère soutient le Mois de la Fierté en juin, un mois dédié à célébrer et à commémorer les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers de la communauté 2SLGBTQIA+, qui comprend des personnes qui s'identifient de diverses manières, comme les personnes en questionnement, asexuelles, non binaires et pansexuelles.

Voici deux documents qui aident à créer et à favoriser des environnements d'apprentissage sécuritaires et inclusifs : [Soutien aux élèves transgenres ou d'une diversité de genres dans les écoles du Manitoba](#) et [Écoles sûres et accueillantes : Guide pour l'équité et l'inclusion dans les écoles du Manitoba](#). Les deux ressources fournissent des lignes directrices et des outils précieux au personnel éducateur ainsi qu'aux élèves et aux parents pour travailler ensemble à la création d'écoles plus équitables et inclusives, en particulier en ce qui concerne la diversité sexuelle et l'expression de l'identité et de genre.

Mois national de l'histoire autochtone – juin 2024

Il s'agit d'un mois pour apprendre, réfléchir et reconnaître les histoires uniques, les sacrifices, les cultures, les contributions et les forces des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Consultez le site Web de [l'Excellence autochtone](#) pour en savoir plus sur le leadership et la coordination qu'elle assure pour les initiatives ministérielles qui se rattachent à l'éducation et à la formation professionnelle des Autochtones. La page [Éducation autochtone](#) du Ministère comprend également des renseignements au sujet de ressources et d'initiatives connexes.

Journée nationale des peuples autochtones – 21 juin 2024

C'est une journée pour célébrer les contributions passées et présentes des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada. Il est important, en tant que Canadiennes et Canadiens, de souligner la Journée nationale des peuples autochtones et de continuer à enseigner les contributions, les histoires vraies et les visions futures des peuples autochtones. Cela créera des ponts de compréhension et de respect fondés sur la guérison et sur la vérité et la réconciliation.

La Division de l'excellence autochtone a constitué des [Profils d'éducateurs autochtones](#) qui mettent en vedette les éducatrices et éducateurs autochtones de tout le Manitoba. Ce projet vise également à répondre à la nécessité d'établir continuellement des mécanismes pour recruter et former davantage d'éducatrices et d'éducateurs autochtones et pour promouvoir l'éducation comme choix de carrière futur pour les élèves et les jeunes.



Règlement sur la norme en matière de renseignements et de communication accessibles

Le Ministère aimerait vous informer que le module de formation en ligne Normes en matière de renseignements et de communication accessibles sur la plus récente norme en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains est maintenant disponible à : <https://lamformationmb.ca/>.

Cette ressource d'apprentissage gratuite répond aux exigences en matière de formation conformément à la Norme en matière de renseignements et de communication accessibles de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains. Lorsque le module a été terminé, un certificat d'achèvement peut être téléchargé.

Les employés suivants de votre organisme doivent suivre la formation :

- les éducateurs et éducatrices
- les membres du personnel qui ont pour tâche de communiquer avec le grand public ou avec les intervenants au nom de votre organisation;
- les membres du personnel qui entretiennent votre site Web et votre contenu Web;
- les membres du personnel chargés d'acheter ou d'acquérir des technologies de l'information;
- les membres du personnel qui élaborent et mettent en œuvre les politiques, les pratiques et les procédures de votre organisation liées à l'accessibilité des renseignements et des communications.

Malgré le fait que le Règlement sur la norme en matière de renseignements et de communication accessibles soit entré en vigueur le 1^{er} mai 2022, les dates de conformité pour cette norme sont les suivantes :

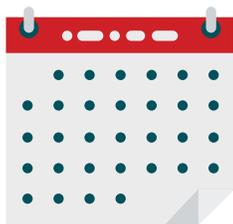
- le 1^{er} mai 2024 pour toutes les écoles publiques et indépendantes;
- le 1^{er} mai 2025 pour les établissements de garde d'enfants ayant plus d'un employé, qu'ils soient situés dans une école ou non.

Il y aura de la souplesse en ce qui concerne la date d'entrée en vigueur pour les écoles publiques et indépendantes en particulier. Les membres du personnel qui doivent suivre la formation seront encouragés à terminer le module pendant l'année scolaire 2024-2025.

Une invitation à une séance d'information organisée par le Ministère sera distribuée très prochainement.

Pour obtenir des ressources additionnelles sur la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et ses normes, et des astuces concernant la création de documents accessibles, veuillez visiter [le site Web du Bureau de l'accessibilité du Manitoba](#).

Si vous avez des questions concernant cette norme, veuillez communiquer avec le Secrétariat chargé de l'observation des dispositions sur l'accessibilité au 204 792-0263 ou à accessibilitycompliance@gov.mb.ca.



Proclamations récentes

Semaine de la célébration de l'éducation – du 15 au 19 avril 2024

La Semaine de la célébration de l'éducation reconnaît l'importance de l'éducation de la maternelle à la 12^e année et le rôle crucial des éducatrices et des éducateurs pour s'assurer que tous les enfants et les jeunes ont un sentiment d'appartenance et sont en mesure de réussir à atteindre tout leur potentiel.

Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants (du 28 avril au 4 mai 2024)

La semaine du 28 avril au 4 mai 2024 a marqué la 33^e semaine annuelle des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants au Manitoba. Le personnel des services de garde d'enfants joue un rôle essentiel dans la vie de dizaines de milliers d'enfants et de familles dans toute la province. Cette semaine est l'occasion de célébrer et de reconnaître les effets profonds que les éducatrices et les éducateurs des jeunes enfants ont sur le développement social, émotionnel, physique et intellectuel des enfants en bas âge aux enfants d'âge scolaire et au-delà.

Le mercredi 1^{er} mai, le ministre Nello Altomare et le sous-ministre Brian O'Leary se sont réunis aux bureaux de l'Apprentissage et de la garde de la petite enfance du 114, rue Garry et du 210, rue Osborne Nord pour reconnaître et célébrer les nombreux membres de notre équipe avec la classification EJE II et EJE III.

Le Mois célébrer la musique au sein des écoles – mai

Le Mois célébrer la musique au sein des écoles célèbre les contributions importantes des musiciens et musiciennes, des éducatrices et éducateurs en musique et des programmes d'éducation musicale dans les écoles et les collectivités du Manitoba.



Le *Bulletin d'information du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba* vise à fournir à nos partenaires du secteur de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance un accès à des renseignements sur les initiatives du Ministère et les mises à jour sur les dirigeants, ainsi qu'à mettre en évidence quelques plans à venir et dates importantes. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site à www.edu.gov.mb.ca/indexfr.html.

Le bulletin est publié à l'été, en automne, en hiver et au printemps. Pour nous faire part de vos commentaires sur le bulletin d'information ou sur les sujets abordés, veuillez contacter SRUnit@gov.mb.ca.

Merci.

